



## “CYCLOTOURISME ET CURIOSITÉS”

Parfois on la découvre par hasard, plus souvent on organise la sortie spécialement pour aller la voir...

Une curiosité est par définition quelque chose qui attire notre attention, donc qui sort de l'ordinaire, qui est inclassable... Ça peut être un objet ou une construction particulière, mais une pancarte émaillée datant du début du siècle dernier, ou une église en pans de bois, qui font partie de familles de choses connues, peuvent aussi être des curiosités parce qu'elles ont un élément ou un esprit particulier.

Nombreuses sont les curiosités dans notre pays attaché à son patrimoine

qui sait conserver l'héritage de ses aînés. Nul doute que son aspect non ordinaire sera important dans les photos de ce concours 2019, mais sans avoir la Sagrada Familia ou la tour de Pise à notre portée, le cadrage de l'élément “vélo” sera aussi un élément important selon sa disposition par rapport à la curiosité, bien plus que la rareté du sujet.

Inutile donc d'organiser votre saison pour faire la chasse aux bizarreries, votre spontanéité lors de vos sorties en clubs fera tout aussi bien l'affaire... bonne route, et soyez curieux !

Michel FOUCHER (Aube)



## RÈGLEMENT (extraits)

**Article Premier :** Le Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT organise un concours photo dans la catégorie “Images numériques”.

**Article 2 :** Ce concours est exclusivement ouvert et réservé à tous les licenciés du Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT.

**Article 4 :** En fonction du sujet proposé, la présence d'un cyclotouriste et / ou d'une bicyclette est obligatoire. Néanmoins la présence d'un membre du Comité Directeur du Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT sur l'image est éliminatoire.

**Article 5 :** Les photos sont jugées par un jury composé de membres du comité directeur.

**Article 6 :** Chaque participant peut présenter deux photos au maximum.

**Article 9 :** Chaque réalisation comportera un titre et un pseudonyme choisis par le participant.

**Article 12 :** Les participants accordent le droit d'utilisation de leurs clichés dans les publications du Comité Régional de Cyclotourisme du Grand Est FFCT.

**Article 13 :** Les envois doivent être faits par mail avec le bulletin de participation dûment complété, au plus tard le 30/09/2019 à :

**Francis CORNETTE**

e-mail : [synthese3@wanadoo.fr](mailto:synthese3@wanadoo.fr) ■

Tél : 03 25 73 11 11 / Port. : 06 16 57 28 95

